

REGLEMENT Stage Kids Xperience

Article 1 : CONDITIONS GENERALES

La SAS OPS Logistic en partenariat avec l'association SEALS Team sont les entités organisatrices d'événements sportifs, de cohésion sur le territoire français et dans les pays limitrophes.

Article 2 : OBJECTIF DES STAGES

Les objectifs pédagogiques sont :

- Faire preuve d'entraide et de permettre le lien entre les différents jeunes.
- Développer l'autonomie et la cohésion lors d'activités ludiques, aider les camarades en difficulté.
- Assimiler des connaissances : ateliers secourisme PSC1 (pour les plus de 10 ans), monter un bivouac, s'orienter...
- Transmettre les valeurs de l'association SEALS Team, notamment la mémoire de nos anciens et le contact avec nos blessés de guerre physiques.
- Sensibiliser la jeune génération à protéger la nature, à s'écarter des réseaux sociaux et devenir autonome en fonction de leurs âges.
- Apprendre la vie en collectivité et à respecter ses camarades.
- Respecter les règles de savoir-vivre, savoir-être et consignes qui seront données par le staff (rigueur, discipline et donner du sens à l'action réalisée)
- Durant la phase du samedi au dimanche : l'enfant pourra démontrer aux parents les capacités qu'il aura acquises et vivra un moment de partage inédit.

Article 3 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les enfants des stages Kids Xperience doivent être âgés entre 7 et 16 ans. Les enfants seront seuls du lundi au vendredi et les parents pourront, s'ils le désirent, rejoindre et terminer le stage avec les enfants le samedi et dimanche (inscription obligatoire).

A présenter le jour J de l'évènement (ou envoi préalable sur le site de réservation) :

- un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique de toutes activités physiques et sportives. Document type à télécharger sur la plate-forme d'inscription de chaque événement.
- une **autorisation parentale** (à télécharger sur la plateforme d'inscription)
Télécharger, remplir et envoyer sur le mail de l'équipe SAN, la fiche médicale également obligatoire.

Ces documents sont obligatoires et à défaut les personnes ne pourront pas participer au stage.

Article 4 : LIMITE DE PARTICIPANTS

La limite du nombre de participants est fixée par les responsables de l'évènement en fonction de la capacité d'accueil de la structure utilisée pour chaque stage.

Dès que la limite est atteinte, les inscriptions seront clôturées. Cette limite est toujours annoncée sur le site internet.

Article 5 : INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font via le site internet (<http://www.xtreme-academy.com/kids.html>). Nous travaillons avec la plateforme d'inscription Adeorun (paiement sécurisé par carte bancaire).

Toute inscription est ferme et définitive. En vue des moyens engagés pour le stage, elle ne fera l'objet d'aucun remboursement pour quelque motif que ce soit. Nous donnerons néanmoins l'opportunité au participant de trouver un remplaçant, cela sans frais de gestion, jusque maximum la date de clôture des inscriptions du stage en question.

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler toute participation en cas de non présentation d'une attestation médicale ou de non-respect des consignes ou de la sécurité d'un participant avant, pendant l'évènement.

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler tout évènement si un nombre suffisant de participants n'est pas atteint, un remboursement sera alors opéré dans le mois.

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment l'évènement. En cas de mauvaises conditions météorologiques, de menace terroriste, pandémie ou toutes autres circonstances graves et afin d'assurer la sécurité des participants, l'organisation se réserve le droit de reporter les horaires, de supprimer des ateliers, d'arrêter le stage ou de l'annuler et ceci sans aucun remboursement.

Article 6 : TARIFICATION

La participation est soumise à un tarif évolutif et spécifique par stage

Celui-ci est déterminé par la durée, l'encadrement, les frais engagés, les assurances et les activités proposées.

Les bénéfices sont directement reversés sur le compte de l'association SEALS Team au profit des blessés de guerres.

Compris dans ce tarif :

- logement en tente militaire sur lit picot
- sanitaire et douche
- repas et boissons tout au long du camp
- l'encadrement et instructions professionnels
- l'accès à tous les ateliers et activités du stage
- une assurance individuelle de l'enfant
- tee-shirt et écusson du stage
- un code de réduction de 10% pour les events et stages KIDS Xperience 2022

Article 7 : ASSURANCE

Responsabilité civile et individuelle accident : conformément à la législation en vigueur, l'organisateur a souscrit une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile et celle de ses préposés.

Une assurance supplémentaire est contractée dans le cadre des stages afin de couvrir de manière individuelle les enfants.

Article 8 : TENUE ET MATERIEL

La liste du matériel obligatoire est annoncée sur les réseaux et peut être consultée sur le site internet (il est important de respecter le contenu demandé et de ne pas avoir d'effets manquants)

Sur l'enfant :

- chaussure de randonnée
- tenue noire ou camouflée (pas de vêtements avec des couleurs vives)
- veste coupe-vent
- 1 stylo
- 1 carnet

Matériel obligatoire :

- Sac à dos enfant (pouvant contenir l'intégralité du paquetage)
- des vêtements de rechange
- 1 bonnet
- 1 paire de gants pour le froid
- des couverts plastiques ou bois
- 2L d'eau + contenant (bouteille plastique ou gourde)
- 1 veste type polaire
- 1 veste de pluie
- 1 sifflet
- 1 sac poubelle (égal à la contenance du sac)

Pour le confort et la vie sur le camp (sac de voyage ou de sport):

- chaussures de sport
- sous-vêtements de rechange, tongs, serviette de bain
- duvet, oreiller, sur sac goretex ou froid
- tenue pour dormir
- lampe frontale et batterie ou pile de rechange
- médicaments si traitement : à fournir dès l'arrivée à l'équipe secourisme
- autorisé mais non obligatoire : livres, téléphone portable et chargeur , jouets

- doudou autorisé

Article 9 : PROPRETE ET ENVIRONNEMENT

Il est interdit de jeter toutes bouteilles ou détritrus en pleine nature. Nous vous imposons d'avoir le civisme de respecter l'environnement, la nature, la faune sauvage et du lieu d'accueil.

Article 10 : DOMMAGE MATERIEL

L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou dommages subis sur les biens des participants, ceux-ci doivent se présenter sans matériels sensibles (clés, montres, téléphone, porte feuille ...).

Les participants ne pourront donc pas se retourner contre l'organisation pour tous dommages causés à leur équipement.

Article 11 : UTILISATION D'IMAGES

Les photos prises par nos équipes avant, durant et après le stage seront publiées sur le site quelques jours après celui-ci. Par sa participation au stage, chaque participant autorise l'organisation (ou ses ayants-droit) à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de la course en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de la course, y compris à titre commercial ou publicitaire et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée en matière de droits d'auteur par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Article 12 : NEWSLETTER

L'inscription aux organisations KIDS Xperience implique obligatoirement pour le participant l'abonnement aux newsletters des événement de l'Xtreme Academy, de la SAS OPS Logistic et de la SEALS Team. Ces newsletters permettront notamment aux participants de recevoir toutes les informations pratiques nécessaires pour la préparation et le bon déroulement de l'événement ainsi que les futures à venir.

Article 13 : RGPD

Conformément à la Réglementation Générale de Protection des Données, vos données personnelles fournies lors de votre inscription ne seront ni vendues ni cédées. Elles sont conservées par l'Xtreme Academy, de la SAS OPS Logistic et l'association SEALS Team à des fins publicitaires et commerciales. Chaque individu peut s'il le désire, demander simplement par mail la destruction de ses données par nos équipes et/ou se désabonner à nos newsletters.

Article 14 : CLAUSE DE NON-CONCURRENCE

Les parents et enfants s'engagent à ne pas copier ou porter concurrence à nos évènements spécifiques par leurs contenus (scénario, activités physiques spécifiques, ateliers, images, médailles...).

Article 15 : ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'inscription d'un participant au stage Kids Xperience atteste qu'il a pris connaissance du règlement et qu'il s'engage à le respecter scrupuleusement avant, pendant et après. L'organisation se réserve le droit de porter en justice tout manquement aux articles énoncés ci-dessus.